

ÉCOLE DE LA PETITE GARE - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 29 AOÛT 2023 À 18 h 45

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Valérie, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents qui assistent à l'assemblée générale.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nous devons faire un ajout à l'ordre du jour puisque nous devons ajouter des postes en élection. Nous avons donc 3 mandats de deux ans et 2 mandats d'un an, pour cette année.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sandra Santa

Adopté

3. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Valérie Gagné que Julie Marceau soit la secrétaire pour la prise de notes lors de l'assemblée générale de parents.

Adopté

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 août 2022

Mme Valérie fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 29 août 2022. Des copies ont été remises aux parents dans la salle.

IL EST ADOPTÉ PAR M. Medoune Seck

Adopté

5. FONCTIONS DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Valérie explique aux parents les rôles et fonctions des représentants au conseil de parents. Il est expliqué aux parents qu'il y a une rencontre par mois. Il y a au minimum 5 rencontres par année. La composition du conseil d'établissement (parents, directions, membres du personnel et du service de garde) est expliquée aux parents. La première rencontre prévue est le mardi 26 septembre. En général, les rencontres se font les mardis à 19 h à l'école.

6. ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

6.1 Procédures d'élection

Mme Valérie explique la procédure des élections. Les mandats sont présentés. Mme Valérie mentionne que s'il y a plus de cinq parents qui se présentent, nous ferons des élections. Les parents sont informés que si nous allons en élections, les candidats devront venir se présenter avant de passer aux élections.

6.2 Mise en candidature

Les parents sont invités à proposer leurs candidatures pour les postes au conseil d'établissement. Voici les candidats et candidates qui se proposent ou qui ont été proposés :

M. Medoune Seck, Mme Sandra Santa, Mme Sophie Beausoleil, M Jean-François Boutet, Mme Mélissa Heurtelou, Mme Kim Lestage et Mme Anissa Khattabi. Tous les parents prennent un moment pour se présenter avant de passer au vote.

6.3 Vote

Les membres de l'assemblée procèdent au vote.

Voici les membres élus au Conseil d'établissement :

Mme Sandra Santa est élue membre parent pour un mandat de deux ans.

Mme Kim Lestage est élue membre parent pour un mandat de deux ans.

Mme Mélissa Heurtelou est élue membre parent pour un mandat de deux ans.

M. Jean-François Boutet est élu membre parent pour un mandat d'un an.

Mme Sophie Beausoleil est élue membre parent pour un mandat d'un an.

Mme Anissa Khattabi est élue membre parent pour un mandat de substitut (mandat d'un an).

M Medoune Seck est élu membre parent pour un mandat de substitut (mandat d'un an).

Les parents acceptent que les votent soient détruits.

7. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT OU D'UNE REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS.

L'élection du représentant au comité de parents se fera lors du premier conseil d'établissement le 26 septembre 2023.

8. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

8.1 Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents (O.P.P.)

Mme Valérie explique ce qu'est l'organisme de participation de parents et mentionne que par le passé il n'y en avait pas dans l'école. Les parents passent au vote.

8.2 Désignation des membres de l'O.P.P. pour l'année scolaire 2023-2024 (s'il y a lieu)

Mme Sophie Beausoleil propose qu'il n'y ait pas O.P.P. pour l'année scolaire 2023-2024. L'assemblée accepte cette proposition.

Adopté

9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (C.É.)

La première rencontre du conseil d'établissement sera le 26 septembre 2023 à 19 h à l'école. Le calendrier sera voté lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sandra Santa que l'assemblée générale des parents du 29 août 2023 soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité et déclare la séance levée.

Président(e) du C.É.

Valérie Gagné
Directrice d'école